

Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 84

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

39e Journée des femmes vaudoises

Le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a engagé le Centre de liaison des associations féminines vaudoises à consacrer sa journée de 1968 aux droits de l'homme et à l'aide aux pays en voie de développement.

La situation des pays sous-développés a fait l'objet de deux conférences de MM. Ch. Sulser, journaliste, voyageur, et André Bièler, professeur de théologie à l'Université de Genève et à l'Université de Lausanne.

M. Bièler a établi le bilan du développement de l'homme, de tous les hommes dans tant de pays où l'on essaye d'améliorer la situation des habitants, en leur fournissant de la nourriture, en leur apportant des remèdes, des vaccinations, en leur apprenant à cultiver le sol.

Des films de l'ONU ont illustré cette misère et apporté quelques visions du bon travail qui peut se faire, notamment en Asie.

- 1. nous leur achetons des matières premières à des prix dérisoires ;
2. nous leur revendons des objets manufacturés à des prix élevés ;
3. nous extrayons des pays pauvres d'importants capitaux.

Que penser de notre attitude ?

Toutes les personnes de bonne volonté peuvent la méditer

Déclaration de Barbara Ward, député au Parlement britannique

observateur catholique à la conférence œcuménique Eglise et Société

Le fossé qui sépare les nations riches des nations pauvres est comparable à celui qui a séparé les classes riches des classes pauvres en Occident durant le XIXe siècle.

Il y a certainement là un sujet de consécration pour la communauté chrétienne... pourquoi ces ressources ont-elles été mises entre nos mains ?

Quelques signes de sous-développement

Sous-équipement. — En Chine, par exemple, qui est plus vaste que l'Europe, pour 500 millions de paysans il n'y a que 125 000 tracteurs.

Absence d'instruction (deux hommes sur cinq ne savent ni lire ni écrire).

Absence de logements. — Dans de nombreux pays (Asie, Amérique latine, Iran, Inde, etc.) la plupart des logements sont incompatibles avec la pluri-génération humaine.

Manque d'hygiène, taux de mortalité. Les tabous. — En Anatolie, par exemple, il n'y a pas de grenier. Le grain est déversé dans de simples trous.

En Inde, le tabou d'attenter à la vie, donc de tuer les rongeurs, fait perdre le 20 % des céréales que ce pays reçoit de l'étranger pour lutter contre la famine.

L'écart entre pays développés et sous-développés s'accroît.

Table with 4 columns: Year (1900, 1929, 1953, 1965), Income, and Growth rate. Shows increasing income and growth rates over time.

Richesse et pauvreté : 4 pays disposent de 3000 à 2000 dollars par an et par habitant. 17 pays disposent de 2000 à 1000 dollars par an et par habitant.

Dans les deux dernières catégories on ne trouve que trois pays d'Europe : l'Albanie, la Tchécoslovaquie, le Portugal.

Si nous sommes honnêtes, nous devons reconnaître que nous devons notre richesse en grande partie à notre façon d'agir envers les pays pauvres.

GENÈVE

A l'université

Les expositions

A la suite de la parution (numéro de février) de la liste des femmes occupant un poste de professeur ordinaire dans nos universités, on nous prie de préciser ce qui suit, pour Genève.

Est professeur honoraire de l'Université de Genève : Mlle Kitty Ponse, Dr ès sc. nat., prof. d'endocrinologie et ex-directeur de l'Institut d'endocrinologie, créé par elle.

Sont professeurs ordinaires à l'Université de Genève : Mlle Jeanne Hersch, Dr ès lettres, prof. de phil. (en congé, à l'UNESCO, mais reviendra cet automne).

Mlle Esther Bréguet, Dr ès lettres, prof. de latin.

Sont professeurs extraordinaires : Mlle Edith Muller, Dr phil. II, prof. en astrophysique.

Mme Doris Simon, Dr ès sc., prof. en biologie.

Sont professeurs à l'Institut des sciences de l'éducation : Mlle Bärbel Inhelder, Dr phil., prof. en psychologie.

Mlle Germaine Duparc, Dr ès sc., prof. en l'éducation des petits.

Est professeur à l'Institut des hautes études internationales : Mme Denise Bindschendler, Dr en droit, prof. de droit international.

Mme Lise Girardin ne professe plus.

À l'École d'interprètes, les enseignants portent le titre de « maître » et ne peuvent figurer parmi les professeurs ordinaires ni extraordinaires.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Si les professeurs ordinaires ne sont pas nombreuses, il faut reconnaître cependant que l'élément féminin s'accroît.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Si les professeurs ordinaires ne sont pas nombreuses, il faut reconnaître cependant que l'élément féminin s'accroît.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Si les professeurs ordinaires ne sont pas nombreuses, il faut reconnaître cependant que l'élément féminin s'accroît.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Si les professeurs ordinaires ne sont pas nombreuses, il faut reconnaître cependant que l'élément féminin s'accroît.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Si les professeurs ordinaires ne sont pas nombreuses, il faut reconnaître cependant que l'élément féminin s'accroît.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Assemblée générale du Centre de liaison des sociétés féminines

Le 4 mars dernier, Mlle V. Weibel a présenté le rapport annuel du Centre de liaison. L'année 1967 a été particulièrement active puisque l'assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses a siégé à Genève en mai dernier.

Dusan Sidjanski, professeur à l'Université, ne fit un exposé aussi intéressant que bien ordonné sur la Déclaration des droits de l'homme, la Commission des droits de l'homme, ses possibilités d'action et ses limites.

U2 : soirée de musique de chambre

WIZO, abréviation de « Women's International Zist Organisation », est une société dont le but est de soutenir l'installation et l'adaptation des femmes juives immigrantes en Israël.

Genève, sous l'impulsion de son active présidente Mme Emile Brunschwag, cette association avait eu l'excellente idée d'organiser un concert de musique de chambre avec le gracieux concours de l'ensemble de lauréates du concours de musique de chambre de Genève.

Genève, sous l'impulsion de son active présidente Mme Emile Brunschwag, cette association avait eu l'excellente idée d'organiser un concert de musique de chambre avec le gracieux concours de l'ensemble de lauréates du concours de musique de chambre de Genève.

Aquarelles et Dessins CES ARTS QUE L'ON PRÉTEND MINEURS

Au Grenier d'Art, que M. et Mme Adler-Kaufmann mettent à la disposition des artistes, une aquarelle et trois dessinateurs exposent chacun un ensemble que personne ne regrettera d'avoir contemplé.

Mme Yvonne Orlamare dont nous connaissons déjà bien les tableaux à l'aquarelle, nous apporte cette fois une série d'aquarelles révélant un talent renouvelé où l'on admire autant le sens des vastes ensembles, des gracieux paysages que la légèreté du toucher et des teintes.

Mme Catherine Price présente d'agréables silhouettes d'oiseaux en gris sur des fonds ponctués à petits traits.

D'Alice Jaquet, on ne sait si l'on doit estimer plutôt le talent ou l'esprit ; son pensionnat au bain, son arbre généalogique, entre autre, révèle un sens de l'humour que l'on a trop rarement l'occasion de constater dans des expositions.

Luc Vuagnat pour ses fusilles et ses accompagnés de courts et délicats poèmes en vers classiques (enfin !). Car c'est là l'œuvre d'un artiste complet et du plus grand mérite, dont on a déjà parlé et dont on reparlera, et comme poète et comme peintre.

FRIBOURG

Après la journée du suffrage féminin du 1er janvier

Faisons le point

La cause de la promotion civique de la femme progresse dans notre canton. Si l'on songe qu'il y a plus de vingt ans déjà que la question fut soulevée pour la première fois au Grand Conseil fribourgeois, l'on peut dire que ces dernières années le suffrage féminin est en marche chez nous.

Un vaste courant d'opinion semble aussi se dessiner. L'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin, présidée par Mme Dr Spreng, connaît, sous sa généreuse impulsion, une nouvelle activité.

Récemment encore, Mme Marguerite Cremona, conseillère communale de la commune de Lancy, vint entretenir un bel auditoire de ses expériences.

La section des Coopératives Migros, récemment fondée, connaît aussi une réjouissante activité. Au mois de juin dernier, elle consacra, sous la présidence de Mme Jean Ceppi, une soirée d'information au problème du suffrage féminin.

Il importe de préparer la femme à une participation active à la vie civique. C'est toute l'éducation qui est en jeu, pour les filles comme pour les garçons.

Paul Torche, conseiller aux Etats, président du Mouvement cantonal fribourgeois pour le suffrage féminin.